

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



AVRIEUX



DÉCEMBRE 2017



SOMMAIRE

01	ÉDITO
02	RÉGIE ÉLECTRIQUE
03-04	TRAVAUX
05-06	ASSOCIATIONS
07	EN BREF
08-09	À SAVOIR

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE :
VENDREDI 5 JANVIER 2018

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
SUR LE SITE INTERNET WWW.AVRIEUX.COM

ET SUR 

Directeur de la publication : Jean-Marc BUTTARD, Maire
Rédaction : Conseil municipal
Charte graphique et création : Annelise BUTTARD
Crédits photos : Mairie d'Avrieux

Imprimé par nos soins



Joyeuses Fêtes





EDITO DU MAIRE

Le 1^{er} janvier 2017 a acté la fusion des communautés de communes Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise.

Ce regroupement s'est préparé de longue date depuis l'année 2016 grâce à un investissement sans relâche des techniciens et des élus afin d'assurer une continuité dans le fonctionnement des différents services de la nouvelle intercommunalité.

Au cours de cette année 2017, le travail s'est caractérisé par une réflexion sur l'évolution des compétences jusque-là exercées par l'une et l'autre des communautés de communes. Certaines compétences obligatoires imposées par la loi NOTRE ont été mises en place dès cette année, c'est le cas notamment de la compétence Tourisme avec la création de la SPL (*Société Publique Locale*) Haute Maurienne Vanoise qui rassemble tous les ex offices de tourisme depuis le 1^{er} juin 2017. Les autres compétences optionnelles ou facultatives sont encore à étude au sein des diverses commissions thématiques même si les grandes orientations se précisent.

Concernant notre commune, le conseil communautaire a décidé lors de la réunion du 08/11/2017 de restituer la compétence Regroupement pédagogique aux communes de Villarodin-Bourget et d'Avrieux, malgré l'opposition des élus des deux communes. La prise de compétence par la commune sera effective à la rentrée scolaire de septembre 2018.

A priori, rien ne devrait changer dans l'organisation et le fonctionnement du regroupement pédagogique.

Je regrette que cette décision ait été prise sans considérer une possible évolution de l'organisation scolaire sur le territoire.

Concernant la station de la Norma, depuis le 01/07/2017, la SOGENOR a en charge l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable de Val Fréjus.

Le financement et les investissements demeurent une compétence du Syndicat mixte Thabor Vanoise où siègent des élus de Modane et du Département.

L'année 2018 verra un positionnement clair et précis de la Préfecture, du Département et de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise sur l'évolution de la compétence Station. Les conséquences de la loi NOTRE, avec les nouvelles compétences obligatoires (*Tourisme, Gemapi*), l'évolution des compétences optionnelles et facultatives ne seront pas sans effet sur la fiscalité communautaire.

Déjà en 2017, les contribuables du territoire ex Terra Modana, du fait de la hausse des prélèvements de l'État et de la contribution au FPIC (*Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales*), d'une part et de l'harmonisation des taux des deux intercommunalités ont vu leur taux de taxe foncière passer de 9,59% à 12,29%.

Je serai vigilant lors du vote des taux 2018 à ce que la fiscalité communautaire n'impacte pas plus lourdement la fiscalité ménages de nos habitants.

Vous trouverez dans ce bulletin une présentation des travaux effectués en 2017 ainsi que les projets pour 2018.

En fin d'année 2018, le chantier Lyon Turin concernera notre commune avec les travaux préparatoires du puits de ventilation sur le site du champ de tir de l'Esseillon.

De ce site, afin de préparer la plateforme, 40 000 m³ de matériaux doivent être évacués en passant par Avrieux et la piste O.N.E.R.A. vers le secteur des Moulins sur la commune de Villarodin Bourget.

Des discussions sont en cours avec la Sous-Préfecture, TELT, les communes voisines afin de réduire les nuisances occasionnées par le passage des camions.

Les travaux de remise en valeur d'anciennes terres agricoles sur les secteurs de Combaz Lagnonaz et du Beisseil se termineront au printemps 2018.

Je tiens à remercier les propriétaires privés ainsi qu'EDF pour leur accord préalable.

Ce chantier d'un montant de 232 800 € TTC a pu se réaliser grâce à une convention de partenariat avec TELT d'un montant de 139 440 €, sur le fondement des compensations agricoles à titre collectif prévues par le chantier Lyon Turin. Environ 1000 tonnes de bois énergie ont été fournies à la filière bois de la Communauté de communes.

Profitant du broyage des branches, la zone de déchets verts de la commune sera réhabilitée afin de mieux maîtriser le dépôt de ces matériaux.

Le prochain dossier important pour notre commune sera le renouvellement de la convention de gestion du centre UCPA de la Norma qui arrivera à échéance fin 2019.

Au-delà de la convention, nous étudions aussi un projet de réhabilitation du centre, d'une part pour répondre aux normes de sécurité, d'incendie et d'accessibilité, et d'autre part, pour améliorer le confort et l'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle.

Pour conclure, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

La porte de mon bureau est toujours ouverte aux habitants pour échanger sur les projets de la commune ou d'autres soucis du quotidien.

**JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET TOUS DE
JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**



RÉGIE ELECTRIQUE

VOS FACTURES D'ÉNERGIE

Vous souhaitez un règlement plus «souple» de vos factures ?

La régie électrique d'Avrieux peut vous aider en vous proposant un règlement mensuel. Pour cela c'est très simple, il vous suffit de nous indiquer votre demande par courrier en nous retournant le coupon ci-dessous accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire pour le prélèvement (seule cette solution sera acceptée pour bénéficier de ce service qui est établi pour l'année complète).

Pour information, vos factures seront établies au mois sur votre consommation réelle et non sur un estimatif.



NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Je demande à la Régie électrique d'Avrieux de régler mes factures d'énergie mensuellement

Date:

Signature:



TRAVAUX

L'année 2017 a été marquée par un important programme de travaux. La plupart ont été le prolongement de ceux prévus depuis le début du mandat, dont voici un récapitulatif :

TRAVAUX MAJEURS

La rue de l'épinette a été pourvue de trottoirs, clôturant ainsi la sécurisation des cheminements piétons dans le village, les escaliers de Bornua (partie supérieure du sentier d'accès à la route de St Benoît) ont été remplacés.

Des places de parking ont été matérialisées dans la rue Saint Sébastien ainsi que dans la rue de l'église.

Le parvis de l'église a été refait en supprimant les marches et en retirant le parterre de lauzes, simplifiant et sécurisant ainsi l'accès à l'édifice pour tout type de public.

Des travaux conséquents au niveau de la voirie et des réseaux ont été réalisés au quartier du pont, le chantier se terminera en 2018.

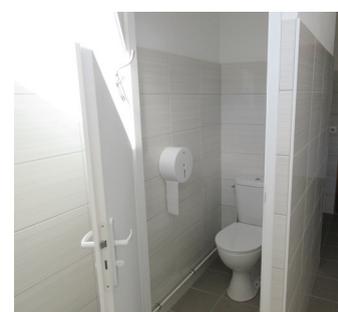
Une aire de jeux a vu le jour en face de la boulangerie avec un espace fitness au stade, réalisés tout deux avec le concours financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; enfin des CSE ont été posés sur le site de la Redoute.



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans la continuité du programme de rénovation entamé en 2016, nous avons poursuivi nos efforts durant cette année avec la construction d'un appentis au bâtiment des services techniques (anciennement bâtiment des pompiers), la 2^{ème} tranche de la rénovation et de la mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente a été achevée, de nouveaux volets électriques ont été installés pour les appartements situés au-dessus de la mairie et les portes de garages des locaux des services techniques ont également été remplacées.

La petite salle des fêtes a été repeinte et les rideaux des deux salles ont été renouvelés.



TRAVAUX EN MONTAGNE

Secteur de Longecôte : Dans le prolongement des travaux engagés l'année passée, la nouvelle passerelle au lieu-dit du Fond a été installée et la seconde partie du sentier a été élargi avec la pose d'une main-courante.

Chalet du berger : le bardage a été rénové, les fenêtres ont été repeintes et des volets neufs ont été installés par les services techniques.



PROJETS 2018

Arrivant au terme de l'année, voici la liste des actions prévues pour la nouvelle année sur notre territoire communal:

Réseaux et voiries :

- Adduction du réseau d'eau potable entre Bonnerette et Gurgo afin de garantir la sécurité de la distribution d'eau sur la commune
- Réfection de la rue des jardins (voiries et réseaux divers)
- 2^{ème} tranche des travaux de voirie au quartier du pont

Bâtiments communaux :

- Bâtiment de la boulangerie :** réfection de la toiture, changement des portes d'accès de la boulangerie, aux appartements et au fournil
- Presbytère :** changement des fenêtres.
- Appartements Mairie :** changement des garde-corps en bois par de nouveaux en aluminium chêne doré au 1^{er} étage.
- Sanitaires publics salle des fêtes :** installation d'une rampe d'accès handicapé à l'extérieur
- Réfection du pont dormant du **fort Marie-Thérèse** (accès principal)

Matériel roulant

- Changement du JCB

André ALARIA,
adjoint aux travaux



ASSOCIATIONS

ÉCOLE

LE CYCLE PISCINE DES CM

Durant la première période de l'année scolaire, nous sommes allés à la piscine le lundi après-midi. Nous avons fait 6 séances. Notre classe était accompagnée de celle des Grande Section-CP. Durant 45 minutes nous jouons ; nous faisons des longueurs de crawl, de brasse, de dos crawlé ; nous plongeons ... La première séance, Sylvie nous a fait passer un test pour nous répartir en groupes. Nous pensons que c'est très important d'aller à la piscine avec l'école car dans beaucoup de situations, on doit savoir nager. A partir de janvier, nous ferons du snowboard et du ski pour les plus petits. Nous avons hâte de commencer !

Les élèves de la classe de CM d'Avrieux.



UNE JOURNÉE AUX FORTS DE L'ESSEILLON

Avec l'école, nous avons visité la redoute Marie-Thérèse le vendredi 20 octobre 2017.

Il y avait les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. Annelise nous a emmenés dans les souterrains pour faire un jeu de piste, certains ne l'ont pas trouvé facile ! Nous avons pique-niqué, puis certains ont joué à l'épervier. Guido, guide du Parc National de la Vanoise nous a rejoints. Nous avons observé les arbres, on a ramassé plein de feuilles et on a traversé le pont du diable. Et enfin, c'était les vacances !

Les élèves de la classe des CE d'Avrieux



On est arrivé au fort Victor-Emmanuel. On a visité le fort et après on est redescendu à l'école à pied.

Et enfin, c'était les vacances !

C.C.A.S

SORTIE ANNUELLE

Au mois d'octobre, le C.C.A.S. a organisé sa sortie annuelle à Mont Bonnot dans l'établissement La Villa. Après un excellent repas, les convives ont assisté à un spectacle de cabaret où certains sont devenus pour un instant des acteurs du spectacle. Tous sont rentrés enchantés par cette journée.

GOÛTER DE NOËL

Le vendredi 8 décembre a eu lieu le traditionnel goûter de Noël offert par le C.C.A.S. Un moment convivial partagé avec les écoliers de maternelle du village. Un panier garni a été offert à cette occasion à chaque personne présente.



COMITÉ JUMELAGE

Le comité de jumelage Avrieux Piedicavallo a pu satisfaire ses objectifs en 2017, avec l'organisation de deux événements forts pour poursuivre le développement d'échanges franco-Italiens :

-Tout d'abord, une découverte pour tous les enfants du regroupement pédagogique Avrieux-Villarodin-Bourget-La Norma du bourg médiéval de Turin, en juin.

Cette journée a été l'occasion de faire découvrir aux enfants la reconstitution d'un château et d'un hameau médiéval au cœur de la ville turinoise.

Des groupes pédagogiques ont été constitués en fonction de l'âge des enfants. Ces derniers ont ainsi pu découvrir la vie médiévale en parcourant de pièces en pièces le château, mais aussi en participant à des ateliers botaniques dans les jardins de la forteresse.



-Puis, sur l'invitation du Président de l'Association Internationale Reine Hélène, Mr Ilario BORTOLAN; les membres du Comité de Jumelage d'Avrieux se sont rendus dans la Province de BIELLA les 2 & 3 septembre derniers, afin de fêter les 10 ans d'amitié franco-italienne entre le Comité de Jumelage d'Avrieux et l'Association Internationale Reine Hélène.

Au programme de ce séjour :

-Visite du sanctuaire d'OROPA dédié à la Vierge Noire (*patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2003*) ;

-Conférence au Théâtre Regina Margherita de Piedicavallo, sur le rôle de l'Italie dans les missions internationales en présence de Monseigneur Bruno FASANI (*Directeur du Journal « L'Alpino »*), des Docteurs en relations internationales Anna MIJKOVA et Clara SALPIETRO (*journalistes en analyse défense et régulièrement présentes auprès des militaires italiens sur les zones de crises*).

A l'issue de cette conférence, la médaille de la Charité a été remise à deux infirmières volontaires du Comité de la Croix Rouge Internationale de Biella ;

-Messe à l'église de Piedicavallo présidée par l'Evêque de Biella, Monseigneur Gabriele Mana Vescovo.

-Découverte de la gastronomie locale à Piedicavallo.



Les membres du Comité de Jumelage ont pu échanger à cette occasion avec les habitants de Piedicavallo, sous le patronat de Carlo Rosazzaprin, Maire de Piedicavallo ; avec le Président de la Région Piémont, le Capitaine des Carabinieri de Biella, les Chasseurs Alpains de Biella et Piedicavallo, les nombreux membres de l'association Reine Hélène.

Ce week-end fut aussi l'occasion pour la Présidente du Comité de Jumelage d'Avrieux, Catherine LATARD, de sceller les 10 ans d'amitié entre le Comité et l'Association Reine Hélène, par la remise à son Président, Mr Ilario BORTOLAN, d'une plaque de bois réalisée par un avriolin, Mr Nicolas MELQUIOT.

Un week-end « anniversaire » d'échange et de partage réussi que les adhérents du Comité de Jumelage d'Avrieux ont hâte de renouveler...

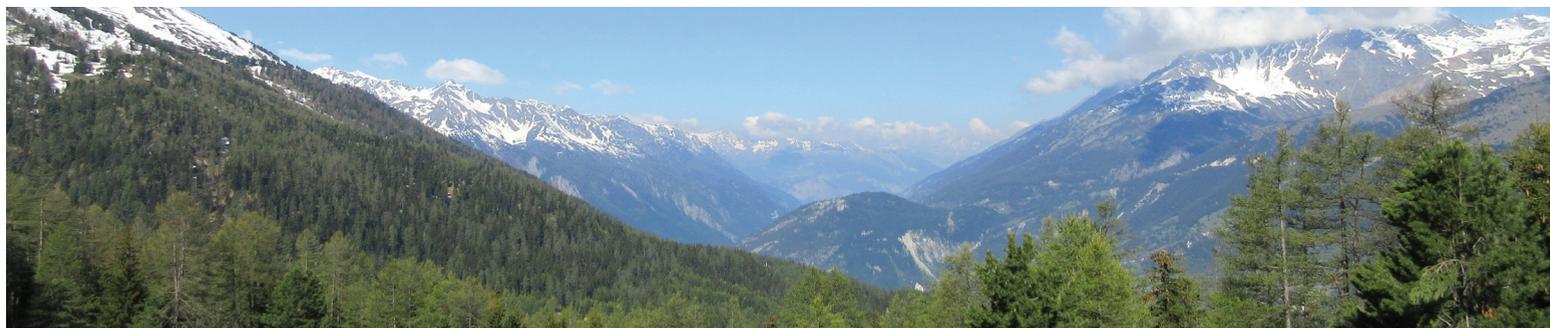
Depuis février 2017, le comité de jumelage a organisé 10 soirées pizzas, le dernier vendredi de chaque fin de mois. Ces soirées restent très conviviales, autour d'un apéritif offert !

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'année 2017 se terminera par l'organisation du Réveillon de la Saint Sylvestre, à la salle des fêtes d'Avrieux.

Pour finir, je tiens à remercier particulièrement tous les adhérents pour leur disponibilité et leur investissement à l'occasion des diverses activités organisées tout au long de l'année.

Pour les personnes qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter les membres du Comité de Jumelage pour de plus amples informations.

La Présidente
Catherine Latard



EN BREF

JOURNÉE CITOYENNE

Le 2 septembre dernier a eu lieu la corvée annuelle communale.

Celle-ci s'est déroulée, avec huit participants, sur quelques sentiers situés au fond du lieu-dit «le moulin».

A noter que lors de sa séance du vendredi 19 mai 2017, le conseil municipal a décidé d'apporter une aide financière aux frais de transport scolaires aux jeunes étudiants.

Cette aide est conditionnée à la participation de la commune à une action citoyenne.

Nous regrettons la faible participation à cette journée qui se veut aussi conviviale, et nous vous invitons à participer plus nombreux lors de la prochaine édition à l'automne 2018.

D'ici là, les idées de corvée sont les bienvenues !



1^{ER} REPAS CONVIVIAL



Sur suggestion du Maire, un repas convivial a été organisé le 2 septembre dernier. Prévu à l'origine sur le stade, il s'est déroulé dans la salle polyvalente.

Après avoir partagé les entrées cuisinées par les participants, une paella géante a été servie aux convives, puis le fromage et les desserts proposés par les invités ont été partagés.

Cette journée conviviale s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et M. le Maire a déjà donné rendez-vous l'an prochain.



À SAVOIR

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ : NOUVEAUTÉ

A compter du 1^{er} novembre 2017, le PACS est de la compétence des communes.

Il revient désormais à l'officier d'état civil, et non plus au greffe du Tribunal d'Instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS, et la dissolution de celui-ci.

Quelle est la procédure ?

1- Retirez en mairie auprès du service Etat Civil ou téléchargez les documents et la liste des pièces à fournir pour une demande de Pacs sur www.service-public.fr

2- Déposez le dossier en mairie avec l'ensemble des pièces justificatives à fournir afin que l'officier d'État Civil puisse en vérifier la validité.

Un rendez-vous vous sera ensuite proposé pour l'enregistrement définitif du Pacs.

3- Les futurs partenaires doivent se présenter **en personne et ensemble** devant l'officier de l'état civil de la mairie le jour de leur rendez-vous pour l'enregistrement du Pacs.

Après vérification des pièces originales, l'officier de l'état civil enregistre la déclaration conjointe et restitue aux partenaires la convention de Pacs avec le visa de la mairie.

Un récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe de Pacs est remis aux partenaires.

Le Pacs produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement.

L'officier de l'état civil de la mairie où est située la résidence commune peut refuser l'enregistrement d'un Pacs si les conditions légales ne sont pas remplies. Dans ce cas, les partenaires peuvent contester cette décision auprès du président du tribunal de grande instance sur le ressort duquel est située la mairie de résidence commune ou au TGI de Nantes pour les partenaires dont la résidence commune est située à l'étranger.

Pour toute modification ou dissolution du Pacte Civil de Solidarité enregistré avant le 01/11/2017, vous devez vous adresser :

- A la mairie de la ville dans lequel siège le Tribunal d'Instance où a été conclu le pacte
- Ou directement auprès du notaire si le pacte a été enregistré chez ce dernier. »



CHANGEMENT PROCÉDURE DÉLIVRANCE DOCUMENTS EN PRÉFECTURE

L'accueil en préfecture pour les dossiers de cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, immatriculations est définitivement fermé.

Plus rapide, plus simple et plus sécurisé, vous pouvez faire vos démarches en ligne.

Pour plus d'informations <http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-grise>

#Simplification

la carte grise

CHANGER D'ADRESSE

Le propriétaire d'un véhicule doit déclarer, dans le délai d'un mois, son changement de domicile

Le changement d'adresse peut se faire en ligne, via le site ANTS <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Chez un professionnel de l'automobile habilité au SIV

Directement à la préfecture ou à la sous-préfecture du département de son choix

www.demarches.interieur.gouv.fr

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

le permis de conduire

JE LE DEMANDE SUR INTERNET !

INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE en vue de passer les examens

DEMANDE DE TITRE EN CAS DE :

- Réussite de l'examen du permis de conduire
- Vol*
- Perte*
- Détérioration
- Expiration de sa durée de validité
- Changement d'état civil
- Conversion de brevet militaire
- Validation de titre ou diplôme professionnel

LES AUTO-ÉCOLES PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES.

* En cas de perte ou de vol, le duplicata est payant (25 €)

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

PASSPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

LA POSTE



« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique,
 - L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration. »

Comité de Jumelage
AVRIEUX - PIEDICAVALLO

Réveillon de la Saint-Sylvestre
Dimanche 31 décembre 2017
à partir de 20h

Salle des Fêtes d'Avrieux
Réveillon dansant animé par
l'ORCHESTRE LADY NOTE

MENU 65€

(hors boissons)

Apéritif et ses amuses-bouches

Assiette Terre/Mer :

saumon fumé, Saint Jacques vinaigrette d'agrumes,
foie gras de canard (bloc) et ganache de foie
gras condiment coing (beurre citron)

Caille en crapaudine (désossée et farcie)
Gratin de pomme de terre et tomate confite

Fromage sec

Pavlova fruits rouges et son coulis

Café

Réservations avant le 18 décembre au
06.30.21.44.53

Cotillons à minuit, soupe à l'oignons en fin de soirée

Imprimé par nos soins